



Les informations et résultats du tableau de frais sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas constituer un document à caractère contractuel. La consultation auprès d'un notaire permettra de compléter cette information.

Rappel de vos critères :

Dans le département Vaucluse (84), vous avez fait l'Acquisition d'un terrain vendu par un particulier à un autre particulier — Où les deux particuliers sont non assujettis à la TVA, financé Emprunt sans garantie hypothécaire , pour un prix de 208 000 € .

Résultat de l'évaluation en date du dimanche 08 juin 2025.

Emoluments du notaire	2 859 €
Emolument proportionnel de vente	2 059 € (dont 412 € de TVA)
Copies et formalités (estimation)	800 € (dont 160 € de TVA)
Emoluments réduits en application de l'article A 444-175 du code de commerce	0 € (dont 0 € de TVA)
Droits dus au Trésor Public	12 078 €
Droits d'enregistrement	12 078 €
Coût lié à la publicité foncière (fichier immobilier)	208 €
Frais de publication de vente	208 €
Débours	600 €
Estimation des frais annexes	600 €
TVA	572 €
Montant de l'évaluation de la TVA (Trésor Public)	572 €

Montant total de l'évaluation des frais (Arrondi)

16 400 €

Répartition des frais

Le total des frais représente 7.88 % du prix d'acquisition dont 6.18 % destinés au Trésor Public.

